

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MERCREDI 16 AVRIL 2025 À 8h00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Est également présente : Me Karine Boucher, directrice générale et assistante-greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, assistante greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 14 avril 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Karine Boucher, assistante greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. 950 RUE CHAMPLAIN – ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION-QUITTANCE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

139-25-04-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que modifié, en ajoutant le point suivant : MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 108-25-04-07 – ENTENTE-CADRE SUR L'HABITATION SOCIALE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION ENTRE LA VILLE DE VALCOURT, LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS.

ADOPTÉE »

140-25-04-16

950 RUE CHAMPLAIN – ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION-QUITTANCE

ATTENDU les procédures judiciaires intentées par la Ville dans le dossier de cour numéro 460-17-003356-235 pour faire cesser des nuisances;

ATTENDU QUE les parties ont décidé de régler le litige et par conséquent, elles ont consenti à la conclusion d'une transaction-quittance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise la directrice générale, Me Karine Boucher, à signer pour et au nom de la Ville, une transaction-quittance dans le présent dossier afin de mettre fin à ce litige et à poser tous les gestes nécessaires à l'application de celle-ci.

ADOPTÉE »

141-25-04-16

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 108-25-04-07 – ENTENTE-CADRE SUR L'HABITATION SOCIALE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION ENTRE LA VILLE DE VALCOURT, LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté, le 7 avril 2025, la résolution 108-25-04-07 afin de conclure une entente-cadre sur l'habitation sociale dans le cadre du renouvellement de la convention d'exploitation entre la Ville de Valcourt, la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE les signataires de la Ville doivent être formellement autorisés par le Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le maire, Pierre Tétrault et la directrice générale, Me Karine Boucher, à signer pour et au nom de la Ville, l'entente-cadre sur l'habitation sociale dans le cadre du renouvellement de la convention d'exploitation entre la Ville de Valcourt, la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François.

ADOPTÉE »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

142-25-04-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER
DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 8h05.

ADOPTÉE »

Pierre Tétrault, Maire

M^e Karine Boucher, Assistante-greffière